

Comment recommencer cette année le calcul des anciennetés en partant de ce qui a été fait l'année passée ?

## 1. Vérifiez votre environnement de travail

Vérifiez où se trouvent :

- votre répertoire HID (par défaut c:\HID – il doit contenir le logiciel Anciennete\_Nv.exe)
- votre répertoire de travail (par défaut c:\HID\Test – il doit contenir vos fichiers .ANC de l'année passée)

**Assurez-vous d'avoir des bonnes sauvegardes de la situation de l'année passée.**

Téléchargez HID.exe depuis [www.infodidac.be](http://www.infodidac.be) (rubrique ProEco / Anciennetés) et installez la version 3.0 du logiciel dans votre répertoire HID.

Attention, si vous avez installé le logiciel en réseau, de choisir le bon répertoire lors de l'installation, et de faire l'installation avec les droits suffisants.

Contactez Infodidac en cas de problème d'installation.

Lancez le logiciel (Anciennete\_Nv.exe) et vérifiez que vous retrouvez bien votre situation de l'année passée.

Découvrez la nouvelle version du logiciel en lisant le "Lisezmoi.txt" et le mode d'emploi (menu Aide du logiciel).

## 2. Transférez depuis ProEco

Si vous êtes une école secondaire, vous pouvez alors transférer vers le logiciel Ancienneté le contenu des derniers S12 sans que le contenu des .ANC encodés l'année passée ne soit perdu.

Pour les écoles fondamentales, le mieux est de recommencer l'exportation complète des données (voir ci-dessous)

Vous devez prendre le point que vous connaissez : "Transfert / Logiciel Anciennetés".

Assurez-vous avant de commencer :

- que le "répertoire de transfert" de ProEco est bien le "répertoire de travail" du logiciel Ancienneté (c:\HID\test par défaut), dans lequel se trouvent tous vos .ANC de l'année passée
- que les numéros identifiants sont bien restés les mêmes entre ProEco et le logiciel Anciennetés :
  - o le n° FASE école (donnée "Ecole" dans LogAnc)
  - o le numéro SeGEC PO (donnée "PO" dans LogAnc)
  - o le numéro CES (donnée "CES/Entité" dans LogAnc) / l'entité pour le Fondam
  - o Prenez un dossier enseignant dans le logiciel Anciennetés, vérifiez dans les renseignements école de ProEco et comparez. Ca doit être la même chose.
- que vous avez bien fait des sauvegardes de votre "répertoire de travail" Anciennetés.

Après avoir sélectionné les enseignants dont vous voulez exporter les informations, prenez le point de transfert et vérifiez les options :

- cochez "sélection active"
- vérifiez le répertoire (voir ci-dessus)

### **Envoi du dernier S12 (Secondaire)**

Pour envoyer les infos du dernier S12 :

- cochez "avec attributions du dernier S12"
- cochez "avec non prestées" pour obtenir les lignes non prestées du S12 aussi (elles sont désactivées dans le calcul de l'ancienneté)

ProEco ajoute à la fin du dossier .ANC les attributions du S12 sous forme de synthèse. Il laisse les anciennes attributions déjà encodées telles quelles.

Néanmoins, s'il remarque dans ces anciennes attributions (de l'école), que certaines ont une date de fin postérieure à celle de ce S12-ci, il modifie leur date de fin pour ne pas avoir de chevauchement entre les attributions du S12 précédent et celui-ci.

**NB : un défaut a été découvert dans la version ProEco 3.1 : si vous exportez les attributions, il faut veiller, dans une deuxième exportation, à réexporter, pour ces mêmes enseignants, les absences uniquement, en cochant "Ecraser contenu déjà envoyé" (voir ci-dessous). (La version 3.1f corrige ce problème)**

**En effet, suite à l'exportation du dernier S12, ProEco a changé toutes les dates de fin des absences finies après ce dernier S12 en 31/8/03 ou 30/6/03...(vous pouvez facilement les repérer : leur durée est négative...)**

Le point "Ecraser contenu déjà envoyé" n'a pas d'action sur les attributions. ProEco rajoute toujours les attributions du dernier S12.

Il faut alors reprendre dans le logiciel Anciennetés ce dossier .ANC et compléter/corriger les nouvelles lignes envoyées par ProEco : code fonction, dénominateur du nombre d'heures, ...

Attention à décocher "Définitif sans candi" chez tout le monde : il faut recommencer la démarche cette année...

### **Envoi des fonctions (Fondamental)**

Pour renvoyer les informations des fonctions :

- cochez "avec Fonctions (fondam)"
- cochez "avec hors école" pour obtenir les fonctions prestées en dehors de l'école (pour le calcul ancienneté dispo)

Comme toutes les informations pour le calcul des anciennetés du fondamental sont dans ProEco, ET que les codes DI des absences ont changé avec la version de rentrée de ProEco, vous devez, avant d'exporter les données de ProEco :

- A. soit supprimer les .ANC du répertoire de travail (après en avoir fait une sauvegarde évidemment)
- B. soit cocher "Ecraser contenu déjà envoyé" : attention, il laissera les lignes qu'il n'a pas reconnues (ex si vous avez changé le numéro de l'école, si vous avez supprimé une absence dans ProEco, etc...)

La solution la plus sûre pour les écoles fondamentales qui n'ont pas retravaillé leurs dossiers enseignants dans le logiciel ancienneté est la solution A.

Si l'on opte pour la solution B, attention à décocher "Définitif sans candi" chez tout le monde : il faut recommencer la démarche cette année...

### **Envoi des Absences (Secondaire et Fondamental)**

Pour envoyer les absences de l'enseignant :

- cochez "avec absences"
- cochez "avec non comptées" pour obtenir les absences non comptées aussi (elles sont désactivées dans le calcul de l'ancienneté, donc ne diminuent pas l'ancienneté)

NB : dans la version actuelle, les maladies sont considérées comme des prestations...

ProEco ajoute, à la fin du fichier .ANC, toutes les absences qui n'ont pas encore été envoyées.

ATTENTION : ProEco a besoin du code école (numéro FASE) pour pouvoir retrouver les absences qu'il a déjà envoyées. De plus, si vous aviez encodé vous-même (au lieu de les exporter de ProEco) des absences dans le logiciel Ancienneté, alors ProEco ne peut pas identifier qu'elles viennent de chez lui et donc les créera en double.

Le point "Ecraser contenu déjà envoyé" supprime les lignes absences qu'il a lui-même déjà envoyées pour les remplacer par le contenu actuel de la fiche enseignant. Ceci peut être intéressant dans le cas où il faudrait à nouveau changer l'activation des maladies... :o((

Vous pouvez aussi :

- cocher "afficher explications complètes" pour avoir plus d'avertissements lors de l'exportation

## **3. Utilisez le logiciel Anciennetés**

Les opérations suivantes se font dans le logiciel Anciennetés...

Si vous avez un problème, envoyez un message à [vlk@infodidac.be](mailto:vlk@infodidac.be) en décrivant le problème, et attachez au message le fichier .ANC concerné.

Tenez-vous au courant des nouvelles versions éventuelles.

Bon travail,

le 29/3/2004,  
L'équipe Infodidac